



**FESTIVAL ALIMENTERRE Burkina Faso**

**EXPOSITIONS-VENTES DU 08 AU 11 NOVEMBRE 2023**

**Maison du peuple de Ouagadougou**

**FORMULAIRE D’INSCRIPTION**

1. **Informations générales**

1 - Les stands mis à votre disposition sont de 9m2. Vous avez droit à une table, deux chaises et une prise d’électricité.

2 - Les produits exposés doivent être impérativement des produits locaux, écologiques ou biologiques.

* **Les catégories d’exposants** \_Produits végétaux frais : produits maraichers (Légumes fruits, légumes feuilles etc…); \_Produits végétaux transformés : céréales, Produits forestiers non ligneux ; \_Produits animaux et dérivés; \_Produits cosmétiques; \_Produits du textile (local); \_Restauration.
* **Les produits exposés doivent répondre aux critères suivants :** \_Les produits doivent être issus de la production écologique ou biologique sauf les restaurateurs qui pourront utiliser les produits de ces modes de production ; \_Les exposants du textile sont essentiellement les promoteurs de la consommation locale;

3 - Les exposants devront se conformer au règlement sanitaire en vigueur au moment de la manifestation ;

4 – La visite officielle des stands est prévue pour le mercredi 08 novembre 2023 à 16heures.

5 - L’affluence se fera plus ressentir en soirée compte tenue des projections cinématographiques et des plateaux musicaux. Les stands sont donc ouverts de 10heures à 21heures. Vous pourrez aménager votre programme en fonction.

6 - Dans les stands, il est défendu d'entailler, de modifier, de peindre, de détériorer, de quelque manière que ce soit, les cloisons, planchers ou plafonds et tout le matériel fourni par le comité d’organisation. Toute infraction entraînerait la responsabilité pleine et entière de l'exposant en cas de détérioration, de gêne pour les voisins ou d'accident.

7 - Un gardiennage sera assuré du début jusqu’à la fin de la foire.  Tout matériel équipant le stand installé soit par l’organisateur, soit par l’exposant est placé sous la responsabilité de l’exposant. À l'heure de fermeture (21h), votre matériel d’exposition est sous la surveillance de notre équipe de gardiennage.

1. **Informations personnelles**

Dénomination de la structure: / /

Nom du Représentant / /

Secteur d’activité /\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_/

Raison social:

3 – les frais d’inscriptions : au prix de 15000F CFA à ces prix sont inclus (électricité, une table, une chaise).

150.000 FCFA pour l’international, 75.000 FCFA pour les ONGs internationales et nationales, pour les associations, GIE 50.000FCFA et 30.000 FCFA pour les petits producteurs

ONGs Associations/ GIE, Producteur individuel

Provenance /\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ / Tel: +\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_/

Email: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_/

Produit ou Service à exposer /\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_/

**Envoyez votre formulaire renseigné à l’adresse suivante :** **festi-alimenterre@cnabio.net** **en copie** **sawadogojean90@yahoo.fr****et** **carinegaelle00@gmail.com** **ou via WhatsApp au 0022667933362 (Jean de Dieu SAWADOGO)/ 0022672374811 (Gaëlle Carine KABORE)**

**Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 03 novembre 2023.** Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter M. Jean de Dieu SAWADOGO au +226 67 93 33 62 et Mme Carine Gaëlle KABORE.